

sens, du reste, que le véhicule naturel de l'enseignement religieux c'est la langue maternelle des fidèles à qui l'on doit communiquer cet enseignement. Et l'expérience, particulièrement aux États-Unis, s'ajoute à la tradition catholique et au bon sens pour démontrer l'existence d'un lien fort, sinon nécessaire, entre la langue maternelle d'un peuple catholique et sa foi. La conservation de la langue maternelle de l'émigré catholique, aux États-Unis, n'eût-elle pour effet que de rendre plus rares les mariages mixtes, cause de tant de désastres pour la foi catholique en ce pays, qu'elle mériterait encore d'être encouragée à tout prix.

Rien n'est plus convaincant, à ce point de vue, que la lecture de la lettre toute apostolique du vénérable Mgr Lyons, vicaire général de Wilmington, publiée dans l'*America* du 5 décembre dernier. Mgr Lyons y fait part aux lecteurs de la revue des fruits extrêmement consolants d'un ministère exercé auprès des Italiens de la ville de Wilmington, depuis longtemps, par des prêtres du diocèse sachant la langue italienne, apprise aux universités romaines. « *Many Italians*, dit, entre autres choses, Mgr le Vicaire Général de Wilmington, *assist at our daily Masses and evening devotions and receive Holy Communion daily.* »

Nous voilà, évidemment, bien loin de la thèse de M. Herbert Hadley. Mais que nous nous sentons bien en pleine thèse catholique !

Le problème de l'immigration catholique en Amérique est de la plus haute importance pour le salut des âmes et pour l'avenir du catholicisme aux États-Unis et au Canada. Sa solution heureuse dépendra, avant tout, de l'intensité et de la pureté de la foi des catholiques américains et canadiens. C'est seulement au sein de la foi la plus pure que peut se développer l'esprit d'apostolat, si nécessaire à l'accomplissement de la grande tâche de conservation religieuse qui incombe, de nos jours, à l'Amérique.

ANTONIO HUOT, ptre.